

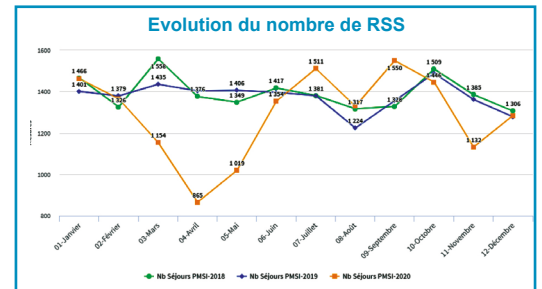
Une activité 2020 fortement impactée par le contexte sanitaire Covid 19

Si la crise sanitaire Covid 19 rend très difficile l'analyse de l'activité 2020 de l'établissement et impossible les comparaisons habituelles avec les années antérieures, il est toutefois intéressant de partager collectivement quelques données.

Hospitalisation

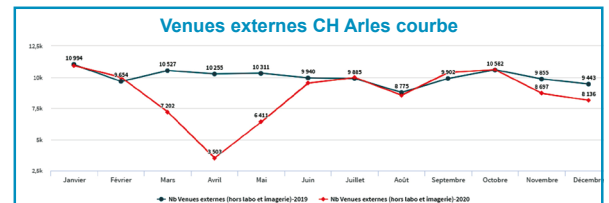
Il est constaté fin 2020 une baisse de -6.3% (-1037 RSS) du nombre de séjours hospitaliers par rapport à l'exercice 2019. A noter que l'ambulatoire est plus concernée (-8.7%) que l'hospitalisation complète (-5.3%) en raison des déprogrammations chirurgicales visant à libérer les locaux de la SSPI et les personnels du bloc opératoire pour disposer de lits supplémentaires de réanimation.

L'activité d'hospitalisation a été fortement perturbée par les épisodes de confinement avec notamment des baisses sensibles de mars à mai puis en novembre.



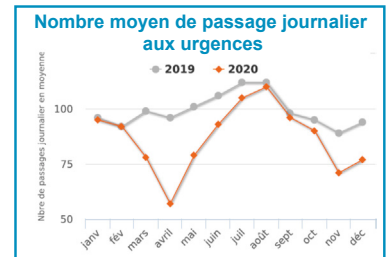
Externe

A l'exception des unités sanitaires en milieu pénitentiaire, l'activité externe recule dans l'ensemble des spécialités (- 13.5%) dans un contexte de saisonnalité identique à celui de l'hospitalisation.



Urgences

Si le nombre de passages suivi d'hospitalisation est resté globalement stable (-1.1%), les passages non suivis d'hospitalisations ont été en fort recul (-16%).



Maternité

Seule exception dans ce contexte de baisse d'activité, la maternité a connu une hausse de 6,5% des séjours. 839 naissances ont eu lieu en 2020 contre 801 en 2019 (+ 5%).

Plateaux techniques

- **Bloc opératoire** : -23% d'interventions chirurgicales.
- **Imagerie** : -12% mais -21% pour les examens réalisés au bénéfice de patients hospitalisés (effets liés aux déprogrammations chirurgicales) et de -11% pour les examens externes.
- **Biologie** : + 6.8% intégrant une progression de 15.2% des examens réalisés au bénéfice des patients hospitalisés et un recul de 1.6% des examens externes.

A noter que ces chiffres sont exceptionnellement sans incidence sur le résultat budgétaire de l'établissement en raison des mesures prises au niveau national (garantie de financement pour tous les établissements de santé).

Dans ce bilan de l'activité 2020, il est aussi et surtout à retenir la formidable mobilisation de notre communauté hospitalière qui a su accompagner les évolutions d'organisation (ajustements capacitaires, circuits dédiés COVID, développement de la télé-médecine...) pour que l'ensemble des patients soient soignés dans des conditions satisfaisantes.

Dès lors que la dernière tranche de compensation par les pouvoirs publics des surcoûts sera connue, la Lettre reviendra vers vous pour présenter les résultats budgétaires de l'année 2020.

Campagne de vaccination Covid 19

Après plusieurs semaines de campagne vaccinale, ce sont plus de 460 agents du centre hospitalier qui ont pu bénéficier d'une vaccination dont près de 70 % ayant reçu les 2 doses. Suite au changement de recommandations concernant le vaccin Astra Zeneca, la vaccination de l'ensemble du personnel hospitalier sera réalisée dans les semaines à venir avec le vaccin Pfizer, sans qu'aucun critère d'âge ou de comorbidité ne s'applique. Vous pouvez accéder à la vaccination sur simple demande par l'intermédiaire de votre encadrement.

Par ailleurs, près de 90 patients de l'HDJ de cancérologie et du SSR PAP ont pu obtenir une prise en charge vaccinale ainsi que 120 résidents des deux EHPAD du Lac et Jeanne Calment.

Merci aux équipes mobilisées pour mener à bien cette campagne qui se poursuivra dans les semaines et mois qui viennent afin d'atteindre une couverture vaccinale la plus large possible et de contribuer autant que possible à la maîtrise de l'épidémie.



Focus

Les missions de la chambre mortuaire

Le service de la chambre mortuaire est composé de deux agents à temps plein et d'un agent suppléant qui exercent les missions liées à la prise en charge des patients décédés au sein du centre hospitalier. Le service situé au sous-sol dispose de locaux et de matériels adaptés, comprenant douze cellules réfrigérées, une salle de préparation des corps, une salle de prélèvement de cornées, un bureau d'accueil et trois salons de présentation.

Rencontre avec Mme Francine Chauvet et M. Jérôme Darmon.



Pouvez-vous présenter votre travail ?

Francine Chauvet & Jérôme Darmon : Nous assurons le transfert des patients décédés au sein des services de l'hôpital vers la chambre mortuaire. Nous accompagnons ensuite les familles dans les démarches administratives. Nous réalisons également les toilettes mortuaires afin que les familles puissent se recueillir dignement auprès de leur proche. Enfin nous sommes en relation avec les pompes funèbres dans le cadre de l'organisation des obsèques. Notre travail nous amène également à travailler en collaboration avec l'infirmière coordinatrice des prélèvements de cornée.

Quelle(s) formations avez-vous suivies pour exercer ce métier ?

Francine Chauvet : Ancienne ASH faisant fonction d'aide-soignante au sein de l'EHPAD du Lac, j'ai souhaité approfondir l'accompagnement des patients au-delà de la maison de retraite et pouvoir apporter les derniers soins afin de permettre aux familles de garder une belle image de leur défunt. Pour cela, j'ai suivi une formation d'aptitude à l'emploi d'agent mortuaire afin de pouvoir exercer ma fonction. Les qualités requises selon moi sont l'empathie, l'écoute et un très grand respect des défunts.

Jérôme Darmon : Après une formation de thanatopracteur et une dizaine d'années d'expérience dans le secteur funéraire, j'ai souhaité renouer avec ma vocation première à savoir la prise en charge des patients décédés et leurs présentations. Afin d'intégrer le secteur hospitalier, j'ai suivi la même formation que ma collègue. C'est la volonté d'accompagner au mieux les familles en deuil qui m'a poussé vers ce corps de métier.

En quoi la crise Covid a-t-elle impacté l'activité de la chambre mortuaire ?

Francine Chauvet & Jérôme Darmon : Cette épreuve nous a particulièrement touchés. Le plus marquant a été l'augmentation du nombre de décès de près de 20% sur l'année et le nombre de familles endeuillées à accompagner. Dans le cadre des recommandations sanitaires, nous avons dû restreindre le nombre de visites autorisées et le nombre de personnes présentes aux obsèques. Ce qui nous a le plus touché est de ne pas avoir pu apporter les soins nécessaires aux défunts afin de conforter leur dignité.

Un message à transmettre pour conclure ?

Francine Chauvet & Jérôme Darmon : Malgré l'aspect éprouvant émotionnellement et psychologiquement, c'est une passion au-delà d'une fonction qui nous anime. Le respect du défunt et la satisfaction de pouvoir accompagner sa famille dans cette épreuve difficile sont nos motivations au quotidien. La reconnaissance des familles nous conforte dans l'accomplissement de notre mission.

Le regard de Pierre Salenc, Ingénieur chargé des services logistiques

La procédure de gestion des décès à l'hôpital est un enjeu important. Il est essentiel que les agents de la chambre mortuaire aient été amenés à recevoir et informer les familles, à procéder à des actes dont les conséquences seront fortes au plan de l'état civil, pour l'organisation des obsèques ou pour des suites médico-légales, puissent y procéder avec une grande sécurité des gestes et une parfaite connaissance de leur profession.

La dignité entourant les pratiques post-mortem sur le corps des défunts, l'accompagnement et le réconfort des familles des proches font partie du code de déontologie médicale « *le respect dû à la personne ne cesse pas de s'imposer après la mort* ». Ces obligations sont lourdes à porter et dépassent le champ des soins aux vivants, mais c'est seulement ainsi que l'hôpital peut-être et demeurer un lieu d'humanité.

Chiffres clés 2020 :

- 572 décès pris en charge (+ 93 par rapport à l'année 2019).
- 200 toilettes mortuaires réalisées par le personnel de la chambre mortuaire.
- 22 prélèvements de cornées.

Depuis le début de la crise sanitaire : 124 décès Covid-19

Un an déjà

Un an déjà depuis le début du premier confinement et depuis, la gestion de l'épidémie de Covid 19 n'a cessé de nous mobiliser.

Afin de rendre un hommage particulier aux soignants en première ligne depuis près d'un an, la Fédération Hospitalière de France a déployé sur la façade de son siège un dessin géant réalisé par Plantu afin de remercier les hospitaliers publics pour leur engagement. Par ailleurs, la création d'une journée nationale de célébration des hospitaliers publics devrait voir le jour chaque 17 mars à partir de l'année prochaine.

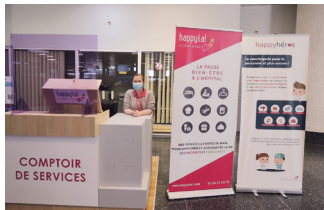
Merci une nouvelle fois à vous tous et toutes pour votre engagement au quotidien dans cette crise sanitaire auprès des patients du Pays d'Arles.



Happytal fête ses deux ans de présence au CH d'Arles

Depuis plus de deux ans maintenant, le centre hospitalier collabore avec la société Happytal spécialisée dans la mise en place de prestations de conciergerie dans les établissements de santé.

L'offre s'adresse aux patients et aux proches (livraison de la presse en chambre, chocolats, jouets et doudous, kit confort ou hygiène...), mais aussi au personnel hospitalier qui peut bénéficier de tout un panel de services pour faciliter la conciliation du travail, du quotidien et des contraintes horaires. Environ 750 utilisations des services Happytal par des membres du personnel ont été recensés en 2020.



Les services Happytal peuvent être commandés directement auprès du comptoir situé dans le hall d'accueil ou par téléphone au 04 90 49 26 32

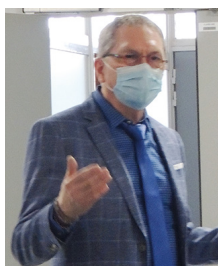
Top des 5 produits demandés par les personnels

Boulangerie et Pâtisserie	65%
Fruits et légumes	16%
Café & Thé	5%
Chocolats & Douceurs	3%
Pressing	2%

L'offre Happytal s'est enrichi en 2020 d'une plateforme internet proposant une multitude d'offres avantageuses auprès d'un réseau national de partenaires (loisirs, maison, bien-être, beauté...). Anciennement baptisée « happyhéros » lors de son lancement au cours de la crise sanitaire, elle est devenue « [maplateformepro](https://charles.maplateformepro.com/) » pour pérenniser ces offres de service destinées au personnel hospitalier.

Pour accéder directement aux offres, vous pouvez créer votre compte sur : <https://charles.maplateformepro.com/>

Quelques exemples : -30% en ligne sur les cosmétiques Kiko, -15% sur les coffrets cadeaux Wonderbox, le site HP, les réservations Appart'City...



Départ en mobilité du directeur des Ressources Humaines, Pascal DARTHOUX

Aux héros hospitaliers du quotidien,

A la fin de ce mois de mars, je cesserai mes fonctions de directeur des Ressources Humaines au centre hospitalier d'Arles pour aller exercer des fonctions similaires et élargies dans un autre établissement de santé.

Comme je l'ai témoigné récemment au chef d'établissement, à l'équipe de direction, aux partenaires sociaux, à l'encadrement et aux personnels médicaux, je souhaitais vous présenter mes sincères remerciements pour tout le travail que vous réalisez au quotidien avec dévouement au sein de vos services pour le bien-être des patients hospitalisés.

Cette reconnaissance et cette fierté d'appartenance à l'établissement est le fruit d'un travail collectif mené en étroite concertation avec les partenaires sociaux. Quels que soient les dossiers collectifs ou individuels, ils ont tous été gérés dans un dialogue constructif pour aboutir souvent à des accords ou à des décisions acceptés dans le respect de l'intérêt général et des valeurs de l'établissement.

Aujourd'hui, la situation de crise sanitaire que nous vivons depuis un an et la mise en place des réformes concernant la fonction publique hospitalière nous invitent plus que jamais à nous écouter et à travailler ensemble sur d'importants dossiers : la politique RH en matière de carrières et de promotions professionnelles, l'évaluation professionnelle annuelle, l'engagement de l'établissement dans une politique de qualité de vie au travail pérenne...

Tous ces chantiers sont désormais ouverts et pour vous connaître, je vous fais par avance confiance pour être force de proposition dans l'élaboration de ces futurs projets institutionnels.

Bien cordialement à vous toutes et tous et comme l'a écrit Lao T'seu « *L'homme puise du ciel son souffle, de la terre son sang, des deux son rythme de la vie* ».

Pascal DARTHOUX

Bienvenue à deux nouvelles directrices adjointes



Sylvie PIGERON

Juriste de formation, Mme PIGERON est dotée d'une solide expérience professionnelle en matière d'achat public acquis à l'AP-HP en qualité d'acheteuse - auditrice interne 9001 et consolidée en qualité d'élève directrice au CHU de Dijon, puis de directrice adjointe chargée des achats et de la logistique au CH des Pyrénées à PAU (2014-2017) et de directrice adjointe chargée des achats en Produits de Santé au sein de l'Agence Générale des Equipements et Produits de Santé (2017-2021) de l'AP-HP.

Elle a rejoint le CH d'Arles le 8 mars dernier, en qualité de directrice des achats et des ressources matérielles particulièrement motivée également par le projet de restructuration de l'offre de soins publique privée avec le GCS clinique Jeanne d'Arc et la gestion d'un nouveau portefeuille relatif aux Travaux et Services Techniques.



Katia GARCIA-LIDON

Arrivée le 15 mars 2021 au centre hospitalier d'Arles, Mme GARCIA-LIDON, Directrice des soins, assure désormais la fonction de directrice des soins coordinatrice générale des soins suite au départ à la retraite de Mme Patricia CHAMPEL.

Elle a débuté sa carrière en tant qu'infirmière au CHU de Toulouse puis elle a intégré le CHU de Nîmes où elle a poursuivi son parcours professionnel en tant que cadre et cadre supérieur de santé.

Depuis 3 ans, elle exerçait en tant que directrice des soins au CHU de Montpellier.

C'est avec enthousiasme qu'elle rejoint les équipes et les projets de notre établissement.

Une élève de l'IFAS récompensée par le CEFIEC



Remise du prix en présence de M. TOUCHARD, président du CEFIEC PACA, et de Mme DALY, directrice de l'IFSI-IFAS

Dans le cadre de la valorisation des compétences développées dans les IFSI et les IFAS, le Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres (CEFIEC) organise chaque année un concours des mémoires de fin d'études et des travaux de recherche.

Une élève aide-soignante de l'IFAS du CH d'Arles, Elodie VAN BEVEREN, vient d'être récompensée par le CEFIEC Paca et se trouve ainsi sélectionnée pour concourir désormais pour le trophée national.

Le prix dans la catégorie IFAS vient valoriser des travaux réalisés dans le cadre du module 5 « Relation-Communication » et se traduit par le récit d'une situation relationnelle vécue. Mme VAN BEVEREN a choisi de raconter une situation qui s'est déroulée lors de son stage en réanimation. Elle y questionne le rôle de l'aide-soignant auprès des familles, la place des proches en service de soins critiques, mais également les possibilités de communication avec des patients dans le coma à travers le toucher thérapeutique.

Bravo à elle pour ce travail très riche et bonne chance pour la finale nationale.

Hommage à Mme Céline JO



Secrétaire médicale titulaire, Céline JO a rejoint le CH d'Arles en 2014 où elle a débuté au sein du pôle mère-enfants. En 2019, elle avait bénéficié d'une affectation au bureau mutualisé de prise de rdv téléphonique suite à des difficultés de santé. C'est avec tristesse et émotion que la communauté hospitalière a appris son décès début mars à l'âge de 42 ans

A sa famille et ses enfants ainsi qu'aux collègues qui comptaient parmi ses proches, La Lettre adresse ses plus sincères condoléances.

Bienvenue au docteur



Dr René DIOUABA,

praticien qualifié spécialiste en Psychiatrie, recruté en qualité de praticien contractuel à temps partiel dans le pôle santé mentale depuis le 15 mars 2021.

La Lettre souhaite la bienvenue aux agents recrutés pendant la période du 11 février au 10 mars 2021 :

Claire VILLET (infirmière) - Laurie AUBERT (aide-soignante) - Sabrina CASTELLO (adjointe administrative) - Virginie CASENAZ (psychologue) - Léo VERSEILS (A.S.H.).

Sur la même période, ont quitté l'établissement :

Laurence VALENCOURT, Fabienne GARCIA (cadres de santé) - Annie DIELE, Amale FAKIR (aides-soignantes) - Jonathan BOUTTEMY (infirmier) - Séverine SIKORA (adjointe administrative) - Nicolas FORNERET (conducteur ambulancier).

Vous souhaitez proposer un sujet dans la prochaine Lettre ? Ecrivez-nous à : reprographie@ch-arles.fr